



Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

E/1997/44 16 avril 1997 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1997 30 juin-25 juillet 1997 Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

COOPÉRATION RÉGIONALE

Résumé de l'étude de la situation économique et sociale en Asie et dans le Pacifique (1997)

RÉSUMÉ

L'Étude de la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (1997), publiée sous le titre <u>Economic and Social Survey of Asia and The Pacific, 1997</u>, examine les possibilités et les problèmes propres à la région de la CESAP à l'aube du XXIe siècle, face aux phénomènes nouveaux de régionalisation et de mondialisation de l'économie. Ces phénomènes sont liés à de très nombreux facteurs techniques et commerciaux, à l'aménagement des politiques nationales dans le sens d'une plus grande libéralisation et d'une plus grande déréglementation et à des initiatives internationales visant à donner plus de transparence aux transactions internationales.

L'accroissement des échanges commerciaux, du volume des investissements et des transactions financières atteste de l'intensification de la mondialisation : c'est ainsi par exemple que la valeur des échanges de biens et de services représentait 27 % du PIB mondial en 1993, contre 11 % en 1971. La proportion des investissements étrangers directs dans le PIB mondial a doublé entre 1980 et 1994. La part des pays en développement de la région dans le commerce mondial, les flux financiers privés et dans les investissements étrangers directs a aussi augmenté. Parallèlement, les relations commerciales intrarégionales se sont intensifiées, comme en témoigne le développement des échanges commerciaux et des flux d'investissements dans la région. La tendance de tous les pays en développement de l'Asie et du Pacifique à participer davantage à la régionalisation et à la mondialisation de l'économie devrait se maintenir au XXIe siècle.

* E/1997/100.

97-10408 (F) 280497 050697

Le fait que le niveau d'intégration et la rapidité du phénomène varient selon les pays tient en partie à la diversité des situations de départ quant au revenu par habitant, à la dimension de la population, au taux de croissance, au niveau de l'épargne et des investissements, à l'équilibre budgétaire, à l'inflation, à l'alphabétisation des adultes, à la mortalité infantile, à l'espérance de vie et à l'indice de développement humain (IDH). Les pays les moins avancés, les pays insulaires du Pacifique et les pays en transition sont défavorisés par leur situation de départ, qui nuit à leur dynamisme commercial, à la possibilité d'attirer des capitaux privés étrangers et à la mise en place d'une infrastructure en matière de transports et de communications.

Le présent rapport montre que, vu la diversité de ces situations initiales et donc des avantages et des risques que représentent la mondialisation et la régionalisation, les pouvoirs publics doivent adapter leurs politiques à la situation particulière de leur pays. On peut toutefois formuler quelques observations générales en ce qui concerne les mesures à prendre aux niveaux national, régional ou sous-régional et international pour que les pays en développement tirent le plus grand parti possible de l'évolution actuelle.

Au niveau national, les gouvernements doivent notamment s'attacher à assurer les grands équilibres économiques internes et externes et la bonne santé du secteur financier, à accorder une plus large place au secteur privé tout en instituant un cadre juridique et des dispositifs propres à prévenir tout comportement anticoncurrentiel, à améliorer la couverture et la qualité des services dans les domaines de la santé et de l'éducation, à conférer plus de souplesse au marché du travail, à favoriser l'adoption des techniques modernes, à libéraliser l'économie à un rythme approprié et à mettre en place des filets de protection sociale pour minimiser les inconvénients, pour la population, des efforts d'ajustement et de restructuration.

Aux niveaux régional et sous-régional, on pourrait notamment : libéraliser davantage les échanges commerciaux, faciliter le commerce, coordonner les politiques financières afin d'uniformiser les taux d'inflation, les taux d'intérêt et la fiscalité, harmoniser les politiques d'incitation à l'investissement, étudier la possibilité de créer au niveau plurinational des marchés à terme pour les produits de base et des bourses des valeurs, collaborer en matière de recherche-développement et s'efforcer ensemble de compléter les réseaux de transports et de communications et d'harmoniser les réglementations régissant les mouvements transfrontières de marchandises, des véhicules et des navires.

Au niveau international, on pourrait notamment accroître l'aide publique, tant financière que technique, aux groupes de pays défavorisés, afin de leur permettre de sortir de leur situation initiale; mettre pleinement en oeuvre

les accords commerciaux multilatéraux conclus lors du Cycle d'Uruguay et ouvrir les marchés aux produits d'exportation des pays en développement de la région (textiles et vêtements, par exemple); veiller à ce que des arguments relatifs aux conditions de vie de la main-d'oeuvre, à l'environnement ou aux droits de l'homme ne soient pas invoqués pour mettre en place des obstacles non tarifaires; éviter de recourir à des réglementations antidumping à des fins de protectionnisme; améliorer les mécanismes d'accès préférentiel aux marchés pour les produits qui intéressent particulièrement les pays défavorisés, en élargissant la gamme de ces produits, en simplifiant la réglementation et en évitant de la modifier trop fréquemment; et enfin, inviter les pays d'origine des sociétés transnationales à encourager ces dernières à investir dans les pays où elles ne l'ont pas encore fait.

TABLE DES MATIÈRES

		<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
	INTRODUCTION	1 - 3	5
I.	LES NOUVELLES TENDANCES MONDIALES ET LA RÉGION DE LA CESAP	4 - 20	5
	A. Commerce international	5 - 7	5
	B. Financement extérieur	8 - 12	6
	C. Perspectives	13 - 20	7
II.	TENDANCES ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA RÉGION DE LA CESAP	21 - 30	9
III.	LE COMMERCE EN TANT QUE FACTEUR D'INTÉGRATION ET DE CROISSANCE	31 - 37	13
IV.	COURANTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS EXTÉRIEURS .	38 - 43	17
V.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	44 - 46	19
VI.	CONCLUSIONS ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES GÉNÉRALES	47 - 85	20
	A. Niveau national	48 - 65	20
	B. Niveaux régional et sous-régional	66 - 75	25
	C. Niveau international	76 - 85	26
	<u>Tableaux</u>		
1.	Quelques mesures du développement socio-économique de la région de la CESAP		10
2.	Taux de variation de la valeur des exportations et de importations de biens (classement en fonction de la m pour la période 1990-1995)	oyenne	15
3.	Flux de l'investissement étranger direct dans les pay développement de la région de la CESAP (1984-1995) .		18

INTRODUCTION

- 1. L'Étude de la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (1997), publiée sous le titre <u>Economic and Social Survey of Asia and the Pacific, 1997</u>, examine les possibilités et les problèmes propres à la région de la CESAP à l'aube du XXIe siècle, face aux phénomènes nouveaux de régionalisation et de mondialisation de l'économie. Ces phénomènes sont liés à de très nombreux facteurs techniques et commerciaux, à l'aménagement des politiques nationales dans le sens d'une plus grande libéralisation et d'une plus grande déréglementation et à des initiatives internationales visant à donner plus de transparence aux transactions internationales.
- 2. La régionalisation et la mondialisation se sont intensifiées ces dernières années et l'élan qu'elles ont pris devrait se maintenir au début du prochain millénaire. Les politiques plus ouvertes adoptées par les pays en développement attestent de leur volonté d'en être parties prenantes, mais bon nombre des facteurs qui sous-tendent ces phénomènes échappent à leur contrôle. Ils n'ont cependant guère d'autre choix que de s'y associer dans la mesure où une attitude isolationniste aurait probablement pour effet de les marginaliser encore davantage. C'est pourquoi le problème fondamental qui se pose aux gouvernements des pays en développement de la région consiste à tirer le meilleur parti possible de la nouvelle division internationale du travail pour atteindre leurs objectifs nationaux de développement.
- 3. Compte tenu de ce qui précède, l'Étude est subdivisée comme suit en quatre chapitres. Le chapitre I décrit brièvement la situation des pays en développement de la région dans le nouvel environnement mondial. Le chapitre II résume les résultats récemment obtenus par certains de ces pays sous forme de divers indicateurs économiques et sociaux en rapport avec la régionalisation et la mondialisation. Les chapitres III et IV, qui analysent les avantages et les risques liés à l'intégration dans l'économie régionale et mondiale, traitent essentiellement du commerce international et du financement extérieur (dont les investissements étrangers directs). Le chapitre V, qui concerne les transports et les communications, évalue les résultats obtenus par les pays de la région et leurs capacités à établir des liaisons internationales. Enfin, le chapitre VI envisage certaines orientations possibles aux niveaux national, régional/sous-régional et international.
 - I. LES NOUVELLES TENDANCES MONDIALES ET LA RÉGION DE LA CESAP
- 4. La mondialisation est relativement facile à quantifier en termes d'échanges commerciaux, d'investissements et de financement. Les données dont on dispose montrent clairement que l'importance de ces variables a considérablement augmenté au cours des 30 dernières années et que l'interaction et l'interdépendance économiques des pays se sont intensifiées.

A. <u>Commerce international</u>

5. La valeur globale des échanges de biens et de services a atteint 27 % du PIB mondial en 1993, contre environ 11 % en 1971, ce qui signifie que ces échanges se sont développés à un rythme plus rapide que le PIB mondial au cours de la même période. La part des échanges de services dans le PIB mondial a plus

que doublé entre 1971 et 1993, tandis que celle des échanges de marchandises augmentait une fois et demie environ. La progression des échanges de marchandises s'est accompagnée d'une augmentation des échanges de produits manufacturés. La commercialisation à l'échelle mondiale d'un pourcentage croissant de la production des pays est l'indice le plus probant de la mondialisation et celui qui est le plus fréquemment cité.

- 6. Il convient de noter que les pays en développement de la région ont participé vigoureusement à ce processus et ont obtenu de meilleurs résultats que d'autres pays de cette catégorie. C'est ce qui ressort clairement du fait que leur part des échanges mondiaux de biens et de services a plus que doublé entre 1971 et 1994, alors que celle de l'ensemble des pays en développement augmentait une fois et demie, et que leur part du commerce mondial de services uniquement a triplé au cours de la même période. Les pays en développement de la CESAP sont à l'origine dans une très large mesure de l'augmentation de la part des pays en développement dans les exportations d'articles manufacturés.
- 7. Le commerce intrarégional a sensiblement augmenté. Par exemple, les exportations intrarégionales de marchandises entre les pays en développement de la région, qui représentaient environ un quart de leurs exportations de marchandises en 1980, en représentaient près des deux cinquièmes en 1995.

B. Financement extérieur

- Ces dernières années, les pays en développement, en particulier ceux de l'Asie et du Pacifique, se sont peu à peu davantage intégrés aux circuits financiers et boursiers internationaux. Au cours des 10 années comprises entre 1985 et 1995, le volume des opérations sur les marchés boursiers mondiaux a triplé, passant de 4,7 à 15,2 milliards de dollars. Au cours de la même période, la proportion des opérations effectuées sur les nouveaux marchés, parmi lesquels figuraient un certain nombre de pays asiatiques en développement, est passée de moins de 4 % à 13 % des opérations mondiales. De la même manière, la valeur des actions échangées sur ces nouveaux marchés est passée de 1,6 milliard de dollars en 1985 à 9,6 milliards de dollars en 1994, soit de moins de 3 % à 17 % de la valeur des actions échangées dans le monde. Les investisseurs internationaux ont participé de plus en plus activement à l'expansion rapide des nouveaux marchés boursiers, comme en témoigne le fait que les investissements de portefeuille qu'ils y ont réalisés sont passés de 100 millions de dollars seulement en 1985 à 39 milliards en 19951. La part des pays en développement dans les émissions d'actions dans le monde est passée de 14 % en 1990 à 35 % en 1995, ce qui est dû dans une large mesure à l'augmentation des émissions d'actions par les pays de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est².
- 9. En 1995, les flux des investissements étrangers directs représentaient respectivement 1,2 % du PIB mondial et 7,6 % du commerce mondial des marchandises, mais leur part dans le PIB mondial et dans la formation brute de capital fixe à l'échelle mondiale a doublé entre 1980 et 1994. En dépit de leur volume relativement faible, les investissements étrangers directs ont des répercussions sensibles sur la production et le commerce dans le monde. La valeur ajoutée créée par les filiales de sociétés transnationales, qui représentait 2 % du PIB mondial en 1982, était passée à 6 % en 1991, année au

cours de laquelle les échanges entre ces sociétés et leurs filiales ont représenté 40 % du commerce mondial d'articles manufacturés³.

- 10. Les pays en développement de la région participent désormais activement à l'expansion des investissements étrangers directs puisque leur part dans les apports de ces investissements dans le monde est passée de moins de 9 % en moyenne au cours de la période 1984-1989 à 21 % en 1995, alors que celle de l'ensemble des pays en développement est passée de 45 à 66 % au cours de la même période. Leur part dans les sorties d'investissements étrangers directs est passée de 4 à 13 % du total mondial et de 68 à 88 % du total dans l'ensemble des pays en développement. Ces pays ont donc pris de l'importance en tant que bénéficiaires et sources des investissements étrangers directs.
- 11. Dans l'ensemble, les apports nets de ressources extérieures privées dans les pays en développement sont passés de 25 milliards de dollars en 1987 à 167 milliards de dollars en 1995. La part des pays asiatiques en développement dans ces apports est passée de 19 % en 1987 à 62 % en 1995⁴.
- 12. La participation active des pays en développement de la région aux mouvements financiers dans le monde s'est accompagnée d'une forte augmentation des flux intrarégionaux. Les échanges financiers entre les pays en développement de la région représentent désormais une part plus importante des investissements étrangers directs. Par exemple, le pourcentage des actions étrangères entre la Chine, Hong-kong, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la République de Corée, Singapour, la province chinoise de Taiwan et la Thaïlande par rapport au total des actions étrangères est passé de 25 % en 1980 à 37 % en 1993⁵.

C. <u>Perspectives</u>

- 13. S'il est toujours difficile de prédire ce qui se passera à l'avenir, divers facteurs donnent cependant à penser que la tendance à une participation accrue à la mondialisation et à la régionalisation observée parmi les pays en développement de la région persistera au XXIe siècle.
- 14. En premier lieu, bien que les échanges commerciaux entre ces pays aient sensiblement augmenté, la part de leurs exportations de marchandises vers les pays développés reste élevée (53 % en 1994). Les possibilités d'exportation de la région sont donc nettement tributaires de la capacité d'absorption des pays développés, qui dépend en partie des perspectives de croissance. Les projections actuellement disponibles indiquent que l'économie des pays développés progressera de plus de 2 % par an jusqu'à l'an 2000 et au-delà, c'est-à-dire à un rythme nettement supérieur à celui de 1,5 % par an enregistré pendant la période 1991-1995.
- 15. En deuxième lieu, les projections du commerce mondial jusqu'à l'an 2000 et au-delà sont très encourageantes. Selon la Banque mondiale en effet, le commerce mondial de marchandises progressera de 6,3 % par an au cours de la période 1996-2005⁶, et selon le Fonds monétaire international (FMI), le volume du commerce mondial de biens et de services augmentera en moyenne de 7 % par an au cours de la période 1998-2001⁷.

- 16. Compte tenu de la capacité avérée des pays d'Asie et du Pacifique de tirer parti de l'intensification du commerce international, ces projections augurent bien de l'avenir. La Banque mondiale prévoit d'ailleurs que les exportations de biens et de services (hors revenus des facteurs) des pays d'Asie du Sud augmenteront de 7,3 % par an en volume et celles des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est de 10,1 % au cours de la période 1996-2005.
- 17. En troisième lieu, les perspectives de financement privé semblent favorables. Les taux d'intérêt internationaux modérés qui résulteront probablement du fléchissement attendu de l'inflation et de la poursuite du redressement budgétaire dans les pays industrialisés devraient rendre les investissements dans ces pays moins rentables. La tendance à la diversification des portefeuilles qui en découlera favorisera la région de la CESAP, où les perspectives de croissance sont meilleures et où la libéralisation et la déréglementation du secteur financier devraient se poursuivre.
- 18. En quatrième lieu, les flux des investissements étrangers directs devraient se maintenir, parce que le revenu par habitant dans les pays en développement de la région augmente plus rapidement que dans les autres pays en développement et que la concurrence s'intensifie dans les pays industrialisés et dans les pays en développement ce qui pourrait amener les sociétés transnationales à s'implanter à l'étranger pour réduire leurs coûts de production et qu'il est très vraisemblable que la libéralisation de la politique commerciale et financière dans les pays en développement de la région se poursuivra.
- 19. De la même manière, la coopération régionale dans les domaines du commerce et des investissements devrait se maintenir, voire s'intensifier, si l'on considère notamment l'accroissement des revenus et de la consommation par habitant, la progression générale des exportations, les taux modérés d'inflation et de déficit des comptes courants qui ont été projetés dans les pays d'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est⁶. Dans une certaine mesure, on peut s'attendre à un nouveau renforcement de la coopération entre les pays de la région, dans le cadre des institutions existantes; on en perçoit déjà certains signes tangibles, en faveur desquels diverses organisations de coopération sous-régionales jouent un rôle important, parmi lesquelles l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), l'Organisation de coopération économique (OCE) et le Forum de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- 20. La région de la CESAP, qui regroupe désormais 37 % des terres et 62 % de la population du globe, constitue en soi un vaste marché. Selon certaines estimations, cette région compterait actuellement plus d'un milliard d'habitants chiffre nettement supérieur à l'ensemble de la population des pays développés et la moyenne des revenus par habitant dépasserait 10 000 dollars. Ces chiffres témoignent des possibilités commerciales qu'offre déjà la région qui, compte tenu des perspectives d'expansion exposées plus haut, ouvre également d'énormes débouchés pour le renforcement des liens économiques intrarégionaux.

II. TENDANCES ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA RÉGION DE LA CESAP

- 21. Les pays en développement de la région ont dans l'ensemble réussi à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale et à intensifier leurs échanges commerciaux et financiers, y compris l'IED, bien que tous n'y soient pas parvenus au même degré. Les différences observées dans les indices du niveau et du rythme d'intégration tiennent en partie à plusieurs variables du développement économique et social. Le tableau 1 donne les résultats récents obtenus par les pays en développement de la région en ce qui concerne les plus importantes de ces variables. Il n'existe pas nécessairement une corrélation entre les résultats obtenus par un pays, tels que mesurés par ces indicateurs, et son niveau ou son rythme d'insertion dans l'économie mondiale ou régionale, d'autres facteurs politiques et structurels influant également sur sa volonté et sa capacité d'intégration.
- 22. Cependant, on peut supposer que les indicateurs énumérés au tableau 1 jouent un rôle déterminant. Par exemple, le revenu par habitant et la population d'un pays donnent une très bonne indication de la taille du marché intérieur, qui détermine à son tour dans une large mesure la capacité d'attirer des IED. Cette observation vaut aussi pour le taux de croissance du PIB, les investisseurs étrangers tenant généralement compte, dans leurs décisions, à la fois de la taille du marché intérieur et de ses possibilités d'expansion, en particulier lorsqu'il s'agit d'investissements étrangers directs orientés vers les marchés intérieurs. On considère généralement que des facteurs d'instabilité économique comme l'inflation, le déficit budgétaire et le déficit des comptes courants (qui reflètent l'écart entre l'épargne et les investissements intérieurs) influent directement sur le commerce extérieur et les flux financiers externes dans la mesure où ils agissent sur les taux d'intérêt, les taux de change, les taux de rentabilité des investissements et le degré de solvabilité estimée du pays intéressé, notamment.
- 23. Pour qu'un pays participe à la mondialisation, il faut que sa population soit en bonne santé et instruite. Par exemple, on ne peut s'attendre à ce que la productivité de la main-d'oeuvre dans un pays où les conditions sanitaires sont mauvaises puisse être maintenue à un niveau suffisant pour assurer et améliorer la compétitivité de ce pays dans l'économie mondiale. La mise au point, l'acquisition et la diffusion de techniques modernes nécessitent une énorme réserve de travailleurs qualifiés, de personnel scientifique et technique, de chercheurs et de cadres. Les indicateurs ayant trait à la santé et à l'éducation constituent un aspect important des conditions initiales qui risquent de compromettre la capacité d'intégration d'un pays dans l'économie mondiale et régionale.
- 24. Comme il ressort des données figurant au tableau 1, on observe d'énormes différences entre les pays de la région. Les pays les moins avancés, comme on peut s'y attendre, ont de faibles revenus par habitant. La plupart d'entre eux ont aussi une population modeste, ce qui est le cas de tous les pays insulaires du Pacifique. Dans beaucoup de ces pays, le revenu actuel par habitant ne pourra être maintenu si l'aide financière continue à décliner.

Tableau 1

Quelques mesures du développement socio-économique des pays de la région de la CESAP

Pays ou zone ^a	PIB/PNB par habitant (dollars ÉU.) 1995	Population (en millions) 1995	Taux de croissance annuel moyen du PIB 1991-1995	Taux d'épargne (% du PIB) 1995	Taux d'inves- tissement (% du PIB) 1995	Ratio solde budgétaire/ PIB (%) 1991-1995	Taux d'inflation annuel moyen 1991-1995	Taux d'alphabé- tisation des adultes (%)	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 enfants) 1994	Espérance de vie à la naissance (en années) 1994	Classement en fonction de l'IDH ^b 1993
Japon	40 740	125,2	1,3	32,0°	30,0°	-0,7	4,1	95+	4	79,0	_
Singapour	29 990	3,0	8,5	52,0	33,2	4,7	2,6	91	2	75,0	9
Hong-kong	23 130	6,2	5,5	32,6	34,9	1,8	6,9	92	2	78,0	4
Australie	19 260	18,0	2,6	19,0°	20,0°	-2,8	2,5	95+	9	0,77	2
Nouvelle-Zélande	16 220	3,5	1,7	24,0°	21,0°	0,0	2,1	95+	7	76,0	က
Brunéi Darussalam	15 950	0,3	1,5	:	:	:	2,4 ^d	88	°	75,0	7
République de Corée	10 160	44,8	7,5	36,7	37,1	-0,3	6,2	95+	12	71,0	2
Malaisie	4 240	19,9	8,6	37,2	40,6	-0,3	1,1	83	12	71,0	10
Thailande	2 810	59,4	8,5	36,5	43,1	2,9	4,8	94	36	0,69	6
Turquie	2 670	61,9	3,4	$23,0^\circ$	$22,0^\circ$	-5,1⁴	80,4	82	62	0,79	41
Fédération de Russie	2 340	147,0	-10,5	29,0°	$27,0^{\circ}$	-10,4	6'689	₀ 66	19	64,0	1
Fidji	2 170	0,8	2,4	18,1°	12,2°	-3,6	3,9	92	23 ^e	72,0	80
Iran (République islamique d')	1 720	67,3	5,8	25,1	16,5	-1,19	29,0	72	47	0,89	12
Tonga	1 720	0,1	3,8	-12,89	17,49	:	5,0	:	19 ^h	67,0 ^h	:
Kazakstan	1 560	17,1	-14,4	20,0°	24,0°	-2,9	1 068,3	.86	27	68,3	13
Turkménistan	1 3909	1,4	6'6-	:	:	2,4	1 306,8 ^d	86	46	66,3	17
Tuvalu	1 330°	0,01	6,7	:	:	:	2,6	:	:	:	:
Papouasie-Nouvelle-			1	Ç	i d	Ċ	1	í	į	1	č
Guinee	1 180	4,3	9,7	23,4	23,8%	χ, Έ,	٤,/	7.5	တ္က ်	0,76	31
Vanuatu	1 150°	0,2	2,7	9,5	34,2	-6,0'	3,8	65°	47 _n	0,09	59
Maldives	1 070	0,2	6,5	:	:	-12,2	15,2	93	28	62,0	25
Philippines	1 050	9'29	2,2	14,7	22,3	9'0-	10,5	92	40	65,0	20
Indonésie	1 010	195,8	7,8	35,8	37,8	-0,3	8,9	84	53	63,0	23
Ouzbékistan	970	22,8	-3,7	$24,0^{\circ}$	$23,0^{\circ}$	-10,2	722,8	97 ^e	28	8,69	19
Samoa	890	0,2	9,0	23,4	:	-24,7	2,7	98 _e	64	0'69	15
Kirghizistan	850	4,7	-12,0	14,0°	$30,0^{\circ}$	-12,4	545,1	97€	29	8,79	22
îles Salomon	800°	0,4	2,0	:	:	-18,9 ^d	11,4	62 ^e	42 ^h	62,0	28
Azerbaïdjan	730	7,6	-17,1	4,0°	$23,0^{\circ}$	-7,1	847,9	₉ 96	25	69,4	21
Kiribati	7309	0,1	2,3	:	:	:	:	:	65 ^h	61,0	:
Sri Lanka	720	18,4	5,4	15,9	25,7	-7,8	10,3	06	16	72,0	16
Arménie	099	3,6	-13,0	-19,0°	10,0°	-23,7	1 579,6	₉ 66	15	71,1	18
Chine	220	* * * *	11,3	42,3	39,5	6,0-	11,6	81	30	69,3	26
Tadjikistan	470	6,1	-16,4	:	:	-17,2	6'682	97e	4	9'99	24
Pakistan	450	130,7	4,9	15,7	18,7	-7,2	11,3	38	92	0,09	33
Mongolie	380	2,4	-2,6	15,9	24,7	-6,8	127,2	82 ^e	53	64,5	27
Inde	370	935,7	4,8	25,0	26,6	-6,2	10,2	52	70	62,0	34

Pays ou zoneª	PIB/PNB par habitant Population (dollars EU.) (en millions) 1995	Population (en millions) 1995	Taux de croissance annuel moyen du PIB 1991-1995	Taux d'épargne (% du PIB) 1995	Taux d'inves- tissement (% du PIB) 1995	Ratio solde budgétaire/ PIB (%) 1991-1995	Taux d'inflation annuel moyen 1991-1995	Taux d'alphabé- tisation des adultes (%)	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 enfants) 1994	Espérance de vie à la naissance (en années) 1994	Classement en fonction de l'IDH⁵ 1993
République démortatione populaire											
lao	360	6,4	6,4	:	:	-4,7 _i	11,1	22	92	52,0	36
Cambodge	290	10,2	6,5	8,3	21,5	-5,3	02'0	35°	115	52,0	38
Viet Nam	260	74,5	8,2	19,0	27,1	-3,4	23,5	94	37	67,5	30
Bangladesh	240	120,4	4,1	7,7	16,6	-5,7	4,2	38	81	92,0	35
Myanmar	235°	46,5	6,5	12,2	13,0	-2,5	27,1	83	80	58,0	32
Népal	210	21,9	4,7	10,3	20,2	-5,9	11,2	27	92	54,0	37
Bhoutan	170	1,6	5,2	36,0	54,5	-0,5	11,0	42	122°	50,79	39

Source: CESAP, 1995 ESCAP Population Data Sheet (Bangkok, 1995); Nations Unies, World Dopulation Prospects: The 1994 Revision (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.95.XIII.16); Nations Unies, <u>Bulletin mensuel de statistique</u>, plusieurs numéros; Nations Unies, <u>World Urbanization Prospects</u>: The 1994 Revision (publication des Nations Unies, numéros; numéros; Nations Unies, <u>World Urbanization Prospects</u>: The 1994 Revision (publication des Nations Unies, numéros; Banque mondiale, Social Indicators of Development as a Pagin Countries 1996 (The Johns Hopkins University Press, Daton Hopkins University Press, Baltimore, 1996); Banque mondiale Asian Development Durlock (Hong-kong, Oxford University Press), plusieurs numéros; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Annualire de la production de la FAO 1994 (Rome, 1995); Fonds monétaire international (FMI), bande numéro 93023F; FMI, International Elancial Statistics, vol. XLIX, No 9, septembre 1996 (Washington, D. C., 1996); Banque mondiale, <u>Tableaux économiques par pays 1995</u> (The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1995) et Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, <u>Etude de la situation économique de l'Europe</u> (New York et Genève), plusieurs numéros.

^a Classés par ordre décroissant de revenu par habitant.

bar ordre décroissant de l'indice du développement humain (IDH) tel qu'il figure dans le Rapport sur le développement humain 1996 publié par le PNUD.

° 1994.

d 1991-1994

° 1993.

1992-1995

^g 1992.

^h Estimation la plus récente entre 1989 et 1994.

1991-1993

1990-1995.

- 25. La croissance économique a été rapide dans la plupart des pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, ce qui a valu à la région la réputation d'être la plus dynamique du monde. Cette croissance va de pair avec des taux élevés d'épargne et d'investissements intérieurs, un meilleur équilibre budgétaire et, généralement, des régimes monétaires et de change suffisamment bien gérés pour assurer la stabilité financière à l'intérieur et à l'extérieur du pays, comme en témoignent en général de faibles taux d'inflation et des écarts modestes entre l'épargne et les investissements. Les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est sont aussi caractérisés par une forte participation au commerce international, comme le montrent les rapports entre leurs importations et leurs exportations et leur PIB. Les résultats économiques et sociaux qu'ils ont obtenus ont permis à ces pays d'améliorer suffisamment leur cote de crédit sur le marché international pour attirer des investissements privés et des flux financiers très importants. Les moins performants des pays de ce groupe, comme les Philippines, et même les moins avancés, comme le Cambodge et la République démocratique populaire lao, ont récemment amélioré leurs résultats.
- 26. En Asie du Sud et du Sud-Ouest, il semblerait que la croissance économique se soit accélérée depuis la récente mise en oeuvre de réformes économiques et structurelles, mais sans qu'une tendance apparaisse clairement. La plupart des gouvernements envisagent à nouveau d'entreprendre des réformes et des mesures de libéralisation, notamment en vue d'encourager l'épargne, les investissements et les exportations, de redresser l'équilibre budgétaire et de maîtriser l'inflation. Les taux d'inflation sont particulièrement inquiétants, en particulier en République islamique d'Iran et en Turquie. En Inde, au Pakistan et à Sri Lanka, l'inflation reste relativement forte, bien qu'elle ait considérablement baissé ces dernières années.
- 27. À quelques exceptions près, la croissance est restée modeste dans les pays les moins avancés de la région et dans les petits pays insulaires du Pacifique, où les réformes structurelles et l'amélioration des équipements et des institutions ont été généralement insuffisantes.
- 28. Les problèmes auxquels se heurtent les pays en transition pour passer d'une économie planifiée à une économie de marché restent considérables, malgré certains progrès qu'ils ont réalisés récemment pour maîtriser l'inflation et enrayer la croissance négative. Ces pays n'ont pas encore mis en place les structures efficaces dont a besoin une économie de marché performante. Pendant toute la période 1991-1995, le revenu global et le revenu par habitant de ces pays ont considérablement baissé en raison d'une inflation débridée. C'est seulement au cours des deux dernières années que des signes de croissance positive et d'un ralentissement de l'inflation sont apparus dans certains d'entre eux.
- 29. Les données figurant au tableau 1 donnent à penser que les indicateurs du développement social tels que l'alphabétisation des adultes, la mortalité infantile et l'espérance de vie, sont étroitement liés au niveau par habitant. C'est ce qui ressort également de la comparaison entre le revenu par habitant d'un pays et son rang en matière de développement humain, indice composite dont le Programme des Nations Unies pour le développement se sert depuis plusieurs années. Les anciens pays socialistes font exception à cet égard, car ils ont du mal à maintenir les normes relativement élevées en matière de santé et

d'éducation qui étaient précédemment les leurs en raison d'une économie en perte de vitesse.

30. L'ampleur et, dans certains cas, la nature des difficultés auxquelles se heurtent les différents groupes de pays de la région sont donc assez variables. Les pays les moins performants, en particulier les pays les moins avancés, les pays insulaires du Pacifique et les pays en transition, ont un énorme retard à rattraper pour s'intégrer à l'économie régionale et mondiale. Il leur faudra pour cela faire des efforts considérables sur le plan national, dont le succès dépendra en grande partie de l'appui spécial que leur apportera la communauté internationale.

III. LE COMMERCE EN TANT QUE FACTEUR D'INTÉGRATION ET DE CROISSANCE

- 31. L'intégration des différents pays dans l'économie internationale et régionale accroît leurs possibilités de développement national, mais comporte également certains risques. Ces avantages et ces inconvénients ne sont pas identiques pour tous les pays de la région, en raison surtout de la grande diversité de leurs conditions de départ, qui ont été rapidement examinées dans la section précédente. On peut néanmoins formuler certaines généralisations.
- 32. En ce qui concerne les avantages, les études sur le développement étaient, récemment encore, largement axées sur le commerce international. Les avantages fixes liés au commerce découlent surtout d'une spécialisation plus poussée, d'une efficacité accrue dans l'affectation des ressources, d'un meilleur accès aux facteurs de production (tels que les biens d'équipement) ainsi que de l'abaissement des prix des produits intermédiaires et des biens de consommation et enfin des possibilités améliorées qu'offrent les économies d'échelle. Par ailleurs, on reconnaît de plus en plus que les avantages dynamiques sont tout aussi importants. Ceux-ci résultent notamment d'un accroissement de la concurrence, de l'intensification des perfectionnements technologiques, de l'essor de l'acquisition de connaissances par le biais d'importations ou de formation en cours d'emploi et d'une réduction de l'incidence des activités de rente. Tous ces avantages contribuent à accélérer la croissance.
- 33. Le commerce stimule la croissance économique de diverses autres manières. L'intensité des activités commerciales d'un pays contribue souvent à attirer des flux d'investissements étrangers directs. Le commerce suppose la mise en place de réseaux de transports et de communications qui accélèrent la croissance de la production ne faisant pas l'objet d'échanges. En outre, le développement du commerce amène un pays à rechercher la stabilité macro-économique et à améliorer sa politique économique, facteurs qui sont de plus en plus souvent considérés comme les préalables essentiels de la croissance.
- 34. On peut en dire tout autant du commerce intrarégional, qui présente un avantage supplémentaire du fait que la "distance psychologique" entre des pays situés dans la même région peut sembler moindre en raison de ressemblances dans leur culture, leurs systèmes juridiques, leurs liens ethniques et leurs systèmes de distribution. Ces conditions peuvent ouvrir de nouvelles possibilités commerciales. La coopération régionale peut également déclencher une libéralisation plus rapide des politiques commerciales.

- 35. Il ne fait aucun doute que la participation au commerce international a contribué de manière décisive à accélérer la croissance de plusieurs pays de la région de l'Asie et du Pacifique, surtout ceux de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Il importe de signaler que la Chine, Hong-kong, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam ont constamment enregistré un taux de croissance de leurs exportations bien supérieur à la moyenne mondiale pendant la période 1980-1995 (voir le tableau 2). Vu l'imbrication du commerce et de la croissance, les résultats enregistrés par les pays les moins avancés et les pays insulaires du Pacifique, dont les exportations n'ont que faiblement progressé sinon régressé, sont particulièrement préoccupants. Dans certains cas, des taux de croissance apparemment élevés s'expliquent par une base de départ très faible.
- 36. Si l'impact du commerce sur la croissance est généralement considéré comme positif, les opinions divergent en ce qui concerne son incidence sur la justice sociale. Toutefois, on s'accorde en général à reconnaître que le commerce est susceptible de remédier à la pauvreté absolue en facilitant une expansion rapide de la production et de l'emploi dans les industries d'exportation et les activités connexes à forte intensité de travail et en relevant la rémunération effective du travail, qui est l'unique capital des ménages pauvres. La forte réduction de la pauvreté absolue à laquelle sont parvenus plusieurs pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est s'explique dans une large mesure par leurs bons résultats commerciaux.
- Compte tenu de ce qui précède, il semblerait que le commerce puisse contribuer à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté, ce que confirme également l'expérience de plusieurs pays de la région en matière de développement. Toutefois, il faut également tenir dûment compte de quelques-uns des risques associés au commerce international. L'économie peut être exposée à une plus grande instabilité, en particulier lorsque les exportations se limitent à un petit nombre de produits ou de pays. Par ailleurs, une participation accrue au commerce international entraîne inévitablement une libéralisation plus marquée des régimes commerciaux, assortie d'une majoration des coûts pendant les périodes d'ajustement et de restructuration. Un autre problème tient au fait que la participation au commerce international nécessite l'adhésion à des normes internationales, en particulier celles prévues par le Cycle d'Uruguay, ce qui limite quelque peu les possibilités d'action des gouvernements. Dans un monde où les avantages comparatifs sont en mutation constante, un pays court le risque de s'enferrer dans des secteurs commerciaux qui offrent peu de possibilités d'expansion à long terme. Les échanges facilités par des initiatives de coopération régionale comportent le risque supplémentaire de pertes liées au détournement du trafic.

Tableau 2

Taux de variation de la valeur des exportations et des importations de biens (classement en fonction de la moyenne pour la période 1990-1995)

	Expo	Exportations, valeur f.o.b.	.b.		odwl	Importations, valeur c.a.f.	a.f.
	1980-1984	1985-1989	1990-1995		1980-1984	1985-1989	1990-1995
Ensemble du monde	6,0-	6,9	6,8ª	Ensemble du monde	2'0-	9,4	6,4ª
Pays en développement de la CESAP	5,9	13,7	14,6	Pays en développement de la CESAP	5,2	13,4	15,0
Îles Marshall	29,2	-3,3	2'69	Myanmar	-7,495	-3,33	43,2
Cambodge	6,9	37,9	60,4	Cambodge	17,86	1,446	41,08
République démocratique populaire lao	14,48	7,784	34,5	Malaisie	6,785	11,79	23,25
Myanmar	-10,24	-5,184	27,0	République démocratique populaire lao	15,3	3,369	23,11
				Viet Nam	7,8	8,4	20,9
Malaisie	7,0	9,78	19,77				
Viet Nam	3,484	31,25	19,21	Thaïlande	3,835	22,6	18,59
Chine	8,597	16,31	19,2	Hong-kong	8,627	20,54	17,86
Thaïlande	3,741	22,96	18,88	Philippines	-5,79	13,27	17,15
Singapour	5,658	14,23	17,85	Indonésie	7,854	4,982	17,01
Polynésie française	2,412	27,79	16,86	Singapour	5,205	12,86	16,69
Bangladesh	6,773	7,648	16,33	Îles Cook	-1,25	16,42	16,03
Sri Lanka	9,513	1,992	16,08				
Îles Salomon	8,797	-3,111	16,02	Népal	5,516	7,857	15,8
				Maldives	17,79	20,31	15,77
Hong-kong	6,6	21,3	15,6	Brunéi Darussalam	3,1	6,8	15,6ª
Népal	20,21	6,011	15,49	Sri Lanka	-2,033	3,835	15,11
Philippines	-2,041	8,801	14,86	Chine	7,8	19,5	15,0
îles Cook	2,083	2,762	14,17	République de Corée	8,745	15,58	14,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-2,9	8,4	13,9	Tuvalu	2,1	4,3	$13,0^{a}$
République de Corée	13,94	17,11	12,7	Province chinoise de Taiwan	3,06	20,43	12,15
Indonésie	-2,12	0,899	12,75	Kiribati	2,731	6,43	11,14
Inde	4,494	10,57	11,76	Bangladesh	11,65	5,838	10,9
Pakistan	1,192	13,29	9,602	Inde	0,925	6,207	6,899
Tonga	17,32	4,278	9,5	Îles Marshall	9,573	14,41	9,712
Province chinoise de Taiwan	11,69	19,49	9,294	Pakistan	2,412	4,358	8,768
Kiribati	74,22	7,636	8,552	Fidji	-4,748	6,198	7,8
Iran (République islamique d')	9,4	9'0	7,8ª	Îles Salomon	1,191	9,745	$6,404^{a}$
Fidji	-7,7	8,7	5,9	Tonga	2,2	6,0	6,4
				Vanuatu	-0,4	1,3	6,0
Vanuatu	10,1	-9,543	5,16	Bhoutan	10,82	9,341	$5,342^{a}$
Brunéi Darussalam	-8,191	-8,177	4,857 ^a	Samoa	-5,415	9,467	5,159
Samoa	8,115	960'9-	4,594	Polynésie française	-0,534	8,979	4,669
Maldives	23,02	20,4	3,517				
				Papouasie-Nouvelle-Guinée	-1,289	7,466	6,0
Bhoutan	2,316	41,65	$0,367^{a}$	Nouvelle-Calédonie	-8,875	20,7	0,868
				Iran (République islamique d')	9,6	-1,7	0,7 ^a
Mongolie	8,068	5,897	-0,502				
Nouvelle-Calédonie	-12,02	34,18	-4,967	Mongolie	9,729	4,938	-4,424
Tuvalu	38,3	1,0	-8,3ª	Nioué	-8,3	10,0	I

	Exp	Exportations, valeur f.o.b.	o.b.		lmp	Importations, valeur c.a.f.	a.f.
	1980-1984	1985-1989	1990-1995		1980-1984	1985-1989	1990-1995
				Nauru	-3,2	2,6	I
Afghanistan	-1,2	-16,7	I	Micronésie (États fédérés de)	0,4	16,0	I
Samoa américaines	16,27	9,177	I	Guam	16,88	-1,0	I
Nauru	-8,8	4,7	I	Samoa américaines	42,67	5,999	I
Guam	17,29	0,795	1	Afghanistan	13,79	-8,776	I
Autres membres de la CESAP dans la région				Autres membres de la CESAP dans la région			
de l'Asie et du Pacifique	6,711	10,17	10,79	de l'Asie et du Pacifique	0,51	9,778	10,19
Fédération de Russie	I	I	11,9	Turquie	8,21	8,451	17,51
Turquie	27,01	11,21	11,03	Nouvelle-Zélande	3,539	7,825	8,602
Japon	7,289	10,21	8,371	Japon	-0,748	9,598	8,483
Nouvelle-Zélande	0,476	10,55	7,683	Australie	5,004	12,13	5,6
Australie	1,599	10,44	6,228	Fédération de Russie	I	I	6,1

Sources: Calculs établis par le secrétariat de la CESAP à partir du Bulletin mensuel de statistique de l'ONU (vol. L, No 9, septembre 1996), des Statistiques financières internationales, vol. XLIX, No 11 (novembre 1996) du Fonds monétaire international (Washington) et de Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries, 1996, de la Banque asiatique de développement.

а 1990-1994.

IV. COURANTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS EXTÉRIEURS

- 38. La mondialisation et la régionalisation ont essentiellement pour origine les courants de capitaux et autres apports financiers internationaux. Il est évident que l'accès à ces capitaux permet à un pays d'atténuer son déficit en devises et accroît par conséquent sa capacité d'importer. La plupart des pays en développement n'ont que des moyens limités pour produire des biens intermédiaires et des biens d'équipement; leurs niveaux d'investissement et de production sont par conséquent extrêmement tributaires de la capacité d'importer. L'un des principaux inconvénients de ces flux est leur volatilité, qui peut, à son tour, entraîner l'instabilité de paramètres macro-économiques tels que les taux de change, le niveau des prix et les taux d'intérêt. Les avantages liés à l'accès aux courants financiers internationaux dépendent donc dans une large mesure de l'aptitude d'un pays à venir à bout de ces répercussions défavorables.
- 39. La plupart des pays en développement, y compris ceux de la région de la CESAP, témoignent de toute évidence d'une attitude beaucoup plus positive à l'égard des investissements étrangers directs. Le tableau 3 contient des données sur ces investissements dans les divers pays de la région. Il apparaît clairement que les pays les moins avancés, les pays insulaires du Pacifique et les pays d'Asie centrale n'ont dans l'ensemble pas réussi à attirer beaucoup d'investissements de ce type.
- 40. Les investissements étrangers directs augmentent le capital national et la capacité de production d'un pays, leur principal avantage étant, comme on le comprend de mieux en mieux, de contribuer à accélérer la croissance par un effet de ruissellement. Les investisseurs étrangers utilisent en règle générale des techniques de production améliorées. Face à une concurrence plus musclée, les producteurs de pays en développement peuvent être amenés à adopter des normes techniques comparables ou à s'inspirer des bonnes règles de gestion généralement appliquées par les investisseurs étrangers. En outre, les investisseurs étrangers ont souvent de meilleures relations commerciales, qu'il s'agisse de réseaux internes dans l'entreprise même ou de contacts avec des entreprises indépendantes. Ils peuvent ainsi améliorer le dynamisme du commerce d'exportation d'un pays en contribuant à mettre au point et à écouler de nouveaux produits ainsi qu'à accroître les ventes de produits traditionnels.
- 41. Dans plusieurs pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, les investissements étrangers directs ont sensiblement contribué à accroître les exportations et à accélérer la croissance. Dans des pays comme la Malaisie, Singapour et la Thaïlande, les investisseurs étrangers ont joué un rôle important, sinon déterminant, dans l'exportation de produits manufacturés dans le cadre d'entreprises qu'ils contrôlaient entièrement ou de coentreprises. La Chine, qui est désormais le principal bénéficiaire des investissements étrangers directs parmi les pays en développement, en a également retiré des avantages substantiels.

Tableau 3

Flux de l'investissement étranger direct dans les pays en développement de la région de la CESAP (1984-1995)

(En millions de dollars des États-Unis)

	Moyenr	ne annuelle						
	1984- 1989	1990- 1994	1990	1991	1992	1993	1994	1995 (chiffres estimatifs
Pays les moins avancés d'Asie								
Bangladesh	1	7,0	3	1	4	14	11	125
Cambodge		31,0			33	54	69	80
Maldives	3	7,0	6	7	7	7	8	9
Myanmar	1	3,2	5		3	4	4	10
Népal	1	5,0	6	2	4	6	7	8
République démocratique populaire lao	1	29,0	6	8	9	60	60	75
Asie de l'Est								
Chine	2 282	16 062,2	3 487	4 366	11 156	27 515	33 787	37 500
Hong-kong	1 422	1 596,8	1 728	538	2 051	1 667	2 000	2 100
République de Corée	592	818,4	788	1 180	727	588	809	1 500
Asie du Sud-Est								
Brunéi Darussalam		5,6	3	1	4	14	6	7
Indonésie	406	1 693,0	1 093	1 482	1 777	2 004	2 109	4 500
Malaisie	798	4 173,6	2 333	3 998	5 183	5 006	4 348	5 800
Philippines	326	756,8	530	544	228	1 025	1 457	1 500
Singapour	2 239	4 681,8	5 575	4 879	2 351	5 016	5 588	5 302
Thaïlande	676	1 788,0	2 444	2 014	2 116	1 726	640	2 300
Viet Nam	2	39,4	16	32	24	25	100	150
Asie du Sud et du Sud-Ouest								
Inde	133	269,4	162	141	151	273	620	1 750
Iran (République islamique d')	-62	-113,8	-362	23	-170	-50	-10	-30
Pakistan	136	322,4	244	257	335	354	422	639
Sri Lanka	36	115,0	43	48	123	195	166	195
Turquie	245	716,4	684	810	844	636	608	1 037
Asie septentrionale et centrale								
Arménie		1,6					8	10
Azerbaïdjan		0,0						110
Kazakstan		87,0			100	150	185	284
Kirghizistan		2,0					10	15
Mongolie		5,6		2	8	8	10	10
Ouzbékistan		27,0			40	45	50	115
Tadjikistan		2,0					10	15

	Moyenne	annuelle						
	1984- 1989	1990- 1994	1990	1991	1992	1993	1994	1995 (chiffres estimatifs)
Îles du Pacifique								
Fidji	17	45,8	80	15	50	49	35	35
Îles Salomon	5	14,2	10	15	14	15	17	17
Nouvelle-Calédonie	2	16,2	31	3	17	20	10	10
Papouasie-Nouvelle-Guinée	123	130,8	155	203	291	1	4	15
Samoa		4,6	7	3	5	5	3	3
Tonga		1,0			1	2	2	2
Vanuatu	8	24,2	13	25	26	27	30	25

<u>Source</u>: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <u>World Investment Report, 1996</u>: <u>Investment Trade and International Policy Arrangements</u> (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.96.II.A.14).

- 42. Selon l'importance d'une économie, les investissements étrangers directs peuvent sensiblement contribuer à l'emploi. L'implantation dans les pays en développement de la fabrication des composantes à forte intensité de travail dans la chaîne de la valeur ajoutée est l'une des caractéristiques de plus en plus frappantes des investissements étrangers directs. Dans la mesure où les investissements étrangers directs entraînent une augmentation nette de l'emploi de main-d'oeuvre non qualifiée et semi-qualifiée, ils contribuent à réduire la pauvreté.
- 43. Comme le commerce, les investissements étrangers directs comportent certains risques liés à l'exode des bénéfices et autres sorties de capitaux susceptibles d'aggraver la pénurie de devises, surtout lorsqu'ils ne sont pas dirigés vers des secteurs axés sur l'exportation. Dans certains cas, les investissements étrangers peuvent être en quelque sorte enclavés et n'exercer qu'un faible entraînement en amont et en aval et, par conséquent, un effet de ruissellement limité. En outre, des apports incontrôlés d'investissements étrangers directs peuvent soumettre les producteurs locaux à une concurrence prématurée, sans compter que ces investissements ne sont parfois pas imposés dans le pays d'accueil grâce à des mécanismes de tarification de cession interne.

V. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

44. On s'accorde de plus en plus à reconnaître l'importance des infrastructures, surtout dans le domaine des transports et des communications, pour une croissance économique durable. Cette conviction se trouve renforcée du fait que le taux de croissance de certains des pays de la région en expansion rapide risque de se ralentir en raison d'insuffisances d'infrastructure. Le niveau de développement des divers modes de transport ainsi que des communications varie considérablement d'un pays à l'autre au sein de la région. Les pays les moins avancés et les pays insulaires du Pacifique ainsi que les pays en transition sont là encore défavorisés. Les liaisons (en particulier routières et ferroviaires) comportent également de graves insuffisances auxquelles il faudra remédier de toute urgence pour stimuler l'intégration régionale.

- 45. Les transports et les communications contribuent à la croissance dans la mesure où ils facilitent les échanges et les investissements, aussi bien à l'intérieur des pays qu'à l'étranger. Le coût des transports a pendant longtemps été considéré comme un obstacle naturel aux échanges. L'amélioration de l'accès aux transports et l'abaissement de leur coût élimineraient cet obstacle et auraient des effets positifs sur les échanges. Le niveau de développement de transports entre pour beaucoup dans le choix des lieux d'implantation par les investisseurs étrangers. Ce facteur devient de plus en plus important dans la mesure où les sociétés transnationales privilégient de plus en plus le commerce. De même, la présence de moyens de communications fiables à des prix raisonnables devient de plus en plus un élément déterminant de la compétitivité d'un pays. La rapidité avec laquelle des informations sur la capacité de production, la qualité des produits et les disponibilités des fournisseurs peuvent être transmises aux acheteurs étrangers éventuels est un élément capital pour la conclusion d'accords commerciaux. Des services de communications sont utiles pour les investisseurs étrangers car ils leur permettent de rester toujours en contact avec les autres filiales ou avec les bureaux du siège. Les investissements dans les transports et les communications stimulent l'expansion des secteurs non commerciaux en conférant plus de souplesse aux modes de production, de distribution et de consommation de biens et de services dans l'économie nationale et en intensifiant les relations intersectorielles verticales.
- 46. Il est évident que des investissements dans les transports et les communications créent directement de nouveaux emplois, aussi bien pour la mise en place que pour la maintenance, dont bon nombre exigent une main-d'oeuvre non qualifiée et semi-qualifiée. À cela s'ajoutent d'autres possibilités d'emploi grâce à l'effet d'entraînement que les transports et les communications exercent sur la croissance. La misère absolue pourrait ainsi s'en trouver réduite.
 - VI. CONCLUSIONS ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES GÉNÉRALES
- 47. Comme il a été signalé plus haut, les avantages et les risques liés à la mondialisation et à la régionalisation ne sont pas les mêmes pour tous les pays, en raison surtout de la disparité de leurs conditions de départ. Parallèlement, toute tentative d'isolement pourrait entraîner une aggravation de la marginalisation. C'est pourquoi des politiques spécifiques doivent être adaptées à la situation particulière à chaque pays. Cela étant, le présent chapitre contient quelques généralisations sur les mesures à envisager aux niveaux national, régional, sous-régional et international afin d'en optimiser les avantages pour les pays en développement.

A. Niveau national

48. Une bonne intégration au processus de mondialisation exige la stabilité des principaux paramètres macro-économiques que sont le niveau des prix, les taux de change et les taux d'intérêt. Chacun sait que des taux d'inflation à la fois élevés et variables ralentissent la croissance économique et accentuent les inégalités dans les modes de distribution. Ils limitent également la possibilité pour un pays de participer aux échanges internationaux ou d'attirer des investissements étrangers directs. C'est ainsi qu'une forte inflation entraîne une hausse des coûts de production, et donc une réduction des avantages

dont pourrait jouir un pays sur le plan de la concurrence et une entrave aux mesures d'incitation à l'exportation. De même, de fortes fluctuations des taux de change sont préjudiciables aux exportations. L'instabilité des courants financiers est souvent aggravée par les variations des taux d'intérêt appliqués dans le pays. L'instabilité macro-économique fait naître des incertitudes quant au rendement des investissements et nuit donc au volume des investissements tant d'origine nationale qu'étrangère.

- 49. Par ailleurs, l'intégration à l'économie mondiale complique la gestion macro-économique. C'est ainsi, par exemple, qu'un relèvement des taux d'intérêt destiné à freiner l'inflation peut déclencher d'importants afflux de fonds à court terme et entraîner par contrecoup une majoration des taux de change au détriment des exportations. En outre, ces apports de capitaux peuvent aggraver les pressions inflationnistes dont l'endiguement avait au départ motivé le relèvement des taux d'intérêt. Il serait donc de plus en plus important de suivre l'évolution des paramètres macro-économiques et de doser avec beaucoup de précision l'effet des divers instruments monétaires, fiscaux et cambistes utilisés pour atteindre la stabilité voulue. Il est parfois même nécessaire d'adopter des mesures administratives, tout au moins à titre temporaire, sans pour autant entraver la confiance qu'inspirent les orientations fondamentales en faveur de la transparence.
- 50. Les déficits budgétaires sont souvent une cause importante d'instabilité macro-économique. L'équilibre budgétaire place les pays en développement de la région devant un dilemme. D'une part, ils doivent réduire les impôts, en particulier ceux qui frappent le revenu des entreprises et les importations, afin d'améliorer leur compétitivité. D'autre part, d'importants investissements publics sont nécessaires pour assurer la prestation des biens et des services soumis à des effets externes ou à d'autres phénomènes d'inadéquation du marché : c'est le cas notamment des services de santé, d'éducation et d'infrastructure. Pour résoudre ce dilemme, ces pays devront s'attacher davantage à améliorer le recouvrement de l'impôt et l'administration fiscale. L'assiette de l'impôt devra être élargie, en particulier en privilégiant les taxes à la consommation. De nombreux pays de la région ont pris des mesures dans ce sens en procédant à des réformes de l'administration fiscale et en ayant recours à des taxes sur la valeur ajoutée⁸. Cela étant, il convient de souligner la nécessité de réformer les entreprises publiques, qui constituent dans de nombreux pays une importante source de dépenses budgétaires. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'accélérer la privatisation de ces entreprises. Le critère du taux de rendement social devra être appliqué de manière plus stricte aux dépenses publiques, notamment aux dépenses militaires qui ont sensiblement augmenté dans plusieurs pays.
- 51. Les réformes et la libéralisation associées à la mondialisation et à la régionalisation peuvent aggraver le déficit des opérations courantes. La libéralisation du commerce d'importation facilite l'accès aux biens de consommation importés et abaisse leur prix relatif; la facture des importations risque donc de s'élever. Cette libéralisation peut accroître la propension à consommer et ralentir l'accumulation de l'épargne intérieure. Un meilleur accès à l'épargne extérieure peut temporairement financer le déficit de l'épargne et des investissements qui en résulte, et qui se traduit par un déficit des opérations courantes, mais l'aggravation de ce dernier déficit pourrait ne pas

être viable à long terme. Il importe par conséquent de prendre des mesures compensatrices pour éviter que l'épargne intérieure n'en subisse le contrecoup. Cette possibilité semble préoccuper quelques pays de la région. En Thaïlande, par exemple, le Gouvernement a récemment annoncé la création d'une caisse de retraite pour la fonction publique et de fonds de prévoyance pour les entreprises publiques afin d'accroître l'épargne intérieure.

- 52. Dans une économie mondialisée, la viabilité et la stabilité du secteur financier sont indispensables pour la bonne intermédiation du système bancaire international. C'est pourquoi il est de plus en plus important de garantir la fermeté du régime financier. En particulier, il convient de renforcer le système bancaire en exigeant qu'il dispose de fonds propres appropriés, de provisions pour créances douteuses et qu'il soit soumis à une meilleure surveillance. Ces mesures sont d'autant plus urgentes qu'en raison de la libéralisation du secteur financier, les banques commerciales pourraient devenir plus vulnérables pour diverses raisons, parmi lesquelles figurent notamment l'importance croissante des valeurs soumises aux lois du marché dans leurs portefeuilles, la possibilité d'ouvrir plus facilement de nouveaux bureaux et une plus grande latitude pour fixer leurs taux d'intérêt et choisir leurs clients.
- 53. Les liens entre le secteur privé et le secteur public doivent être fondamentalement repensés. Dans une économie ouverte et libérale, le rôle du gouvernement consiste surtout à créer un environnement qui permette au secteur privé d'occuper une place de premier plan dans la production et la commercialisation. Dans certains cas, les gouvernements peuvent avoir à prendre des mesures concrètes pour développer le secteur privé. De nouveaux liens institutionnels doivent donc être créés entre les secteurs privé et public. Le secteur privé doit jouer un plus grand rôle dans la conception des politiques, sans pour autant usurper le pouvoir de réglementation du gouvernement au détriment de l'intérêt public.
- 54. Les gouvernements devront s'attacher davantage à mettre en place des rouages institutionnels et administratifs plus efficaces et plus transparents pour garantir une bonne gestion économique. Il est indispensable de créer le cadre juridique et les mécanismes de mise en oeuvre appropriés pour éviter que les producteurs aussi bien nationaux qu'étrangers n'aient recours au bradage et à d'autres pratiques contraires aux règles de la concurrence. Parallèlement, il faut éviter qu'une paperasserie et des formalités excessives n'inhibent les initiatives du secteur privé.
- 55. Une bonne participation au processus d'intégration suppose une main-d'oeuvre en bonne santé et éduquée. Vu la nécessité de doter en personnel de nouvelles institutions de divers types, une priorité accrue devra être accordée à la mise en valeur des ressources humaines. L'amélioration de la qualité et de la portée des services de santé et d'éducation prendra une plus grande importance. Dans les pays où le taux d'inscription dans les écoles primaires est faible et où le pourcentage de la population adulte analphabète est élevé, comme en Asie du Sud, le développement d'une éducation de base de qualité doit bénéficier d'une plus grande priorité. Dans ceux où toute la population reçoit une éducation de base depuis un certain temps, une plus large place devra être accordée à l'enseignement secondaire, supérieur, professionnel

et technique. Compte tenu des incidences budgétaires de l'alourdissement des dépenses publiques liées à la mise en valeur des ressources humaines, les possibilités d'amortissement des coûts devront être envisagées, lorsqu'elles existent.

- 56. Les marchés de la main-d'oeuvre devront acquérir plus de souplesse afin que les entrepreneurs puissent répondre aux mutations qui se dessinent dans les échanges et les investissements, bien que cet assouplissement pose un dilemme. L'élargissement de l'accès à l'information renforce les exigences en matière de sécurité de l'emploi, de relèvement des salaires et autres mesures de protection sociale appliquées dans les pays développés. Les pays devront donc trouver le moyen de garantir la souplesse requise tout en évitant les conflits du travail que les mesures d'assouplissement pourraient susciter. La mise en place de filets de sécurité adéquats pourrait notamment modérer les risques de conflits.
- 57. Pour soutenir la concurrence, il est indispensable de suivre en permanence l'évolution du commerce international et de rechercher des créneaux pour de nouveaux produits. Il est également indispensable d'utiliser des techniques améliorées pour réduire les coûts de production et relever la qualité des produits d'exportation existants. D'où la nécessité de former et de recycler la main-d'oeuvre, de promouvoir la recherche-développement et de renforcer les services publics chargés d'élaborer et d'appliquer des mesures d'incitation pour encourager le secteur privé à répondre aux mutations qui se font jour.
- 58. Comme il a été signalé plus haut, la participation à la mondialisation nécessite une plus grande libéralisation des régimes commerciaux, ce qui risque de perturber les industries nationales. La cadence et l'enchaînement des mesures de libéralisation, qu'il s'agisse d'instruments tarifaires ou non tarifaires, doivent être arrêtés avec soin en fonction des conditions particulières à chaque pays, sans compromettre le respect des obligations internationales.
- 59. Le choix d'une cadence et d'un enchaînement appropriés peut faciliter la transition. Il n'en reste pas moins que les réformes et la libéralisation associées à la mondialisation et à la régionalisation risquent d'entraîner un certain chômage et des suppressions d'emplois, tout au moins à court terme. En outre, l'évolution des prix relatifs peut être très préjudiciable à certains groupes de la population. Par exemple, la suppression des subventions sur les intrants et du contrôle des prix à la production dans le secteur agricole peut provoquer une hausse des prix des denrées alimentaires et aggraver la pauvreté absolue. C'est pourquoi des filets de protection sociale bien ciblés doivent être prévus.
- 60. Un grand nombre des pays en développement de la région ont de tout temps eu recours à des mesures telles que les subventions, les dégrèvements fiscaux, l'appui à la recherche-développement et le crédit encadré, de même qu'à des mesures protectionnistes tarifaires et non tarifaires, pour diversifier leurs exportations. Les obligations prévues par le Cycle d'Uruguay limitent quelque peu l'application de certaines de ces mesures. Il importera donc de bien comprendre les incidences du Cycle d'Uruguay pour déterminer la nature et l'ampleur de la marge de manoeuvre dont disposent les gouvernements et pour décider en conséquence des orientations à suivre.

- 61. L'élargissement et l'expansion des marchés financiers sont également indispensables. À cet égard, il convient de noter que les marchés obligataires de la région sont extrêmement peu développés. Dans quelques pays, les marchés boursiers connaissent une expansion rapide mais sans avoir le plus souvent les bases ou l'ampleur nécessaires, ce qui, si l'on y ajoute une forte participation étrangère, les rend plus vulnérables aux fluctuations des apports financiers internationaux. C'est pourquoi il convient de s'attacher à élargir et à développer ces marchés tout en veillant à ce qu'ils continuent à inspirer confiance grâce à des réglementations et des mécanismes de contrôle appropriés.
- 62. L'obligation de rembourser ultérieurement des organismes étrangers avec la charge que cela fait peser sur la balance des paiements représente l'un des inconvénients des investissements étrangers directs. Il est par conséquent indispensable de prendre des mesures pour encourager le réinvestissement des bénéfices et l'investissement dans des secteurs axés sur l'exportation. Le maintien de la stabilité macro-économique et l'adoption de mesures d'incitation compatibles avec les obligations internationales peuvent, dans une certaine mesure, être utiles à cet égard. En outre, des considérations de cet ordre pourraient être incorporées dans les accords passés avec des sociétés transnationales, surtout dans le cas de grands projets, dont l'exécution fait en général l'objet de longues négociations entre les pays d'accueil et les sociétés transnationales.
- 63. Les pays d'accueil doivent prendre des mesures pour faciliter l'entraînement en aval et en amont que les investissements étrangers directs exercent sur le reste de l'économie, cela afin d'optimiser l'effet de ruissellement, sous forme de transfert de technologie notamment. Toute la panoplie des mesures d'incitation et des normes d'exploitation qu'un grand nombre de pays en développement utilisent traditionnellement pour y parvenir doit être soigneusement réexaminée à la lumière de l'évolution observée sur la scène internationale, en particulier en ce qui concerne les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC). Les ajustements nécessaires devront être faits de façon à optimiser les effets de ruissellement sans enfreindre les obligations envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou freiner le flux des investissements étrangers directs. Pour faire face à quelques-uns des autres aspects négatifs des investissements étrangers directs dont il a été question plus haut, il faudra créer ou renforcer les structures juridiques et réglementaires appropriées dans des domaines tels que la concurrence, la sécurité sur le lieu de travail, les normes environnementales et la tarification de cessions internes. S'agissant des investissements dans des secteurs qui se prêtent facilement à l'apparition de monopoles, il faudra sans doute continuer à réglementer quelque peu le volume, la qualité et la tarification de la production, sans oublier de renforcer parallèlement les mécanismes de contrôle.
- 64. Le développement, l'entretien et l'amélioration technique de l'infrastructure des transports et des communications, qui sont d'une importance capitale pour l'intégration dans l'économie internationale et régionale, nécessiteront des ressources considérables. Les pays de la région devront donc adopter de nouvelles stratégies de financement étant donné que le seul recours au financement par le secteur public ne pourra plus suffire. Ces stratégies

devraient prévoir la prestation de ces services par le secteur privé dans le cadre de mécanismes du genre construire-exploiter-transférer (CET) et construire-détenir-exploiter (CDE). Certains pays de la région ont déjà obtenu des résultats concluants par ce moyen.

65. Les secteurs des transports et des communications sont souvent caractérisés par des externalités et des économies d'échelle et se prêtent à la constitution de monopoles. Les gouvernements devront par conséquent renforcer leurs pouvoirs de réglementation pour garantir que les objectifs en matière d'expansion du réseau, d'amélioration de la qualité et de fixation de prix raisonnables sont atteints.

B. Niveaux régional et sous-régional

- 66. Les mesures requises au niveau national devront s'accompagner aux niveaux régional et sous-régional de nombreuses initiatives dont on trouvera ci-dessous quelques exemples.
- 67. Les accords de coopération régionale autres que ceux conclus dans le cadre de l'ASEAN ne semblent pas avoir beaucoup fait progresser la libéralisation des échanges. Les efforts dans ce domaine devront être encore renforcés tout en veillant à ce que les mesures adoptées débouchent sur une augmentation nette des échanges. En outre, les initiatives de coopération régionale devraient viser à assurer une répartition raisonnablement équitable des gains entre les pays participants, cela afin de préserver leur cohésion.
- 68. Pour compléter les activités de libéralisation des échanges, il faudra aussi privilégier la facilitation du commerce par le biais de l'harmonisation des classifications douanières, des documents exigés, des normes de qualité des produits et des réglementations écologiques et sanitaires.
- 69. Dans les accords de coopération conclus à l'échelon régional et sous-régional, les régions ou sous-régions pourraient être considérées comme un marché unique pour ce qui est des investissements, ce qui nécessiterait, en sus des mesures de libéralisation et de facilitation des échanges, une plus grande convergence des taux d'inflation, des taux d'intérêt et des taux d'imposition dans les pays participants; cette convergence pourrait être facilitée par une concertation plus suivie entre les ministères des finances et les banques centrales.
- 70. Des mesures destinées à attirer les investissements étrangers sont fréquemment appliquées par les pays en développement de la région, mais elles équivalent parfois à une politique d'égoïsme sacré. Une collaboration plus étroite entre les pays aux niveaux régional et sous-régional permettrait d'éviter les pertes de recettes fiscales et autres grâce à une plus grande harmonisation des mesures d'incitation.
- 71. Les pays pourraient intensifier leur collaboration pour se protéger contre les risques liés aux opérations en devises et s'entraider lorsque la monnaie d'un pays participant se trouve menacée. Une initiative dans ce sens a récemment été lancée par quelques banques centrales de l'Asie de l'Est et du Sud-Est à la suite de la crise mexicaine.

- 72. À mesure que les pays s'intègrent dans l'économie mondiale et régionale, les acheteurs, vendeurs, investisseurs, partenaires de coentreprises et autres agents éventuels sont de plus en plus tenus de beaucoup voyager pour des questions d'échanges et d'investissements. Il conviendrait par conséquent d'essayer de simplifier les formalités de visas pour les voyages d'affaires.
- 73. Il faudrait étudier plus sérieusement les possibilités de créer à l'échelle multinationale des marchés à terme pour les produits de base, des marchés obligataires et boursiers, des facilités de crédit à l'exportation et des mécanismes de cautionnement en matière d'assurances.
- 74. La recherche-développement est de plus en plus caractérisée par des économies d'échelle. Les pays devraient donc développer la coopération régionale et sous-régionale dans ce domaine en mettant en commun leurs ressources financières, humaines et techniques pour lancer des produits dont l'exportation ou l'importation les intéressent.
- 75. Les accords conclus à l'échelon régional et sous-régional devraient envisager la possibilité de mettre en place les chaînons manquants dans les transports et les communications. Ils pourraient également encourager des initiatives visant à harmoniser les mécanismes et les procédures pour le mouvement transfrontière des marchandises et des navires.

C. Niveau international

- 76. La communauté internationale devra s'employer à préserver et à améliorer la conjoncture pour que les pays en développement puissent véritablement participer aux processus de mondialisation et de régionalisation. Quelques-uns des moyens d'y parvenir sont exposés ci-après.
- 77. La majorité des pays les moins avancés et des pays insulaires du Pacifique et les pays en transition n'ont pas encore été en mesure de participer positivement aux processus de mondialisation et de régionalisation. Ce phénomène s'explique en partie par le fait qu'un niveau minimum de développement doit être atteint avant qu'un pays puisse tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent le commerce international ou les flux de capitaux. Compte tenu des conditions qui règnent encore dans ces pays (faible niveau du revenu par habitant, de l'épargne et de l'investissement), il est peu probable qu'ils puissent par eux-mêmes atteindre ce seuil pour bénéficier des avantages de la mondialisation et de la régionalisation. Ils continueront d'avoir besoin d'un solide appui, sous forme d'aide publique au développement (APD), pendant encore un certain temps. Le fléchissement de l'APD devrait être enrayé de toute urgence.
- 78. Les groupes de pays susmentionnés ainsi que quelques autres pays en développement nécessiteront une énorme assistance technique pour la formation et la mise en place de réglementations et d'institutions. C'est pourquoi il est tout à fait nécessaire d'accroître l'aide accordée à ces pays, y compris l'aide fournie par des pays en développement en mesure de le faire.
- 79. La communauté internationale peut aider les pays en développement principalement en veillant à la pleine application des accords du Cycle

d'Uruguay et en ouvrant leurs marchés aux produits d'exportation de ces pays. À cet égard, les textiles et les vêtements méritent une attention spéciale. La région de l'Asie et du Pacifique fournit plus de 40 % des exportations mondiales de vêtements, et pour de nombreux pays de la région, les textiles et les vêtements représentent plus d'un quart de leurs exportations de produits manufacturés. Le fait que la libéralisation des échanges de produits agricoles découlant du Cycle d'Uruguay risque d'être minime est un autre sujet de préoccupation pour certains pays en développement de la région.

- 80. On observe une tendance croissante à rattacher les questions de protection sociale, d'environnement et de droits de l'homme à la politique commerciale, ce qui n'a pas été sans susciter de graves incertitudes dans les milieux commerciaux. Il importe de veiller à ce que ces questions ne servent pas de prétexte à la mise en place d'obstacles non tarifaires préjudiciables aux pays en développement.
- 81. Les pays développés ont pris à diverses occasions des mesures antidumping dirigées contre plusieurs pays d'Asie, comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la République de Corée et la Thaïlande. Plusieurs dispositions ont certes été adoptées à l'occasion du Cycle d'Uruguay pour atténuer les aspects protectionnistes des mesures antidumping, mais leurs effets ont été affaiblis par d'autres dispositions. L'application de mesures antidumping à des fins protectionnistes devrait être vivement déconseillée, en particulier parce que de nombreux pays en développement pourraient avoir des difficultés à faire appel aux procédures coûteuses de règlement des différends pour obtenir réparation. Dans quelques cas, sous couvert de leur législation nationale, certains pays développés procèdent en réalité à des échanges commerciaux encadrés pour équilibrer leur balance commerciale bilatérale; ces comportements sont à éviter.
- 82. L'application des accords du Cycle d'Uruguay entraînera l'effritement des marges préférentielles prévues dans le système généralisé de préférences (SGP), la Convention de Lomé ou d'autres accords, ce qui renforcera encore la nécessité d'éviter toutes les restrictions non tarifaires susceptibles de freiner l'accès aux marchés des exportations des pays en développement.
- 83. Par ailleurs, il faudrait envisager d'améliorer le système généralisé de préférences et les autres régimes d'accès préférentiel aux marchés pour les produits qui présentent un intérêt particulier pour les pays les moins avancés, les pays insulaires du Pacifique et les pays en transition en élargissant l'éventail des produits visés, en simplifiant les formalités et en évitant de les modifier trop fréquemment.
- 84. Préoccupée par les problèmes auxquels se heurtent les pays les moins avancés, la Conférence des ministres de l'OMC qui s'est tenue à Singapour du 9 au 13 décembre 1996 a adopté le Plan d'action de l'OMC pour les pays les moins avancés. Ce plan reconnaît la nécessité de diversifier les exportations des pays les moins avancés et prévoit notamment l'admission en franchise de leurs produits d'exportation sans contrepartie. Ce plan d'action devrait être mis en oeuvre de toute urgence.

85. Les pays d'origine des sociétés transnationales pourraient participer à cet effort en encourageant les investissements étrangers dans les pays en développement, en particulier dans ceux qui n'ont pas encore réussi à attirer ces investissements. Ils pourraient, par exemple, contribuer à corriger certaines idées fausses en diffusant des informations sur la conjoncture économique dans les pays d'accueil, organiser des forums d'investissement et des foires commerciales et assurer les risques non commerciaux. Ils pourraient également aider ces pays en s'employant activement à négocier des traités et des accords bilatéraux d'investissement pour éviter la double imposition.

Notes

- ¹ Asli Demirgüç-Kunt et Ross Levine, "Stock markets, corporate finance and economic growth: an overview", <u>Étude économique de la Banque mondiale</u>, vol. 10, No 2, mai 1996, p. 223.
- ² Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <u>Rapport sur le commerce et le développement, 1996</u> (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.II.D.6).
- ³ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <u>World</u> <u>Investment Report 1996, Investment, Trade and International Policy Arrangements: Overview [UNCTAD/DTCI/32 (Overview)] (New York et Genève, 1996).</u>
- ⁴ Banque mondiale, <u>Tableaux de la dette internationale, 1994-1995</u>, vol. I, et <u>Tableaux de la dette internationale, 1996</u> (Washington, 1994 et 1996).
- ⁵ Selon le <u>World Investment Report 1995</u> publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York et Genève, 1995).
- ⁶ Banque mondiale, <u>Global Economic Prospects and the Developing Countries</u> (Washington, 1996).
- ⁷ Fonds monétaire international, <u>Perspectives de l'économie mondiale</u> (Washington, octobre 1996).
- ⁸ Pour un examen plus détaillé des modifications apportées aux politiques fiscales et des efforts déployés pour améliorer l'administration fiscale, voir CESAP, <u>Issues and Experiences in Tax System Reforms in Selected Countries of the ESCAP Region</u> (ST/ESCAP/1564).
